

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er octobre 2014

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 2446

présenté par  
M. Baupin  
-----

**ARTICLE 60**

Après l'alinéa 32, insérer les trois alinéas suivants :

« 7° Au troisième alinéa de l'article L. 115-3 du code de l'action sociale et des familles, la référence : « L. 337-3 » est remplacée par la référence : « L. 124-1 » ;

« 8° Au quatrième, septième et huitième alinéas de l'article 1519 HA du code général des impôts, la référence : « L. 445-5 » est supprimée ;

« 9° Le quatrième alinéa de l'article L. 2224-31 du code général des collectivités territoriales est abrogé ». » .

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination juridique.